Caminando

En Marche!

Vol.25 no.2 Mars 2007

«Nos» minières ne se lassent pas : le cas des Shuar en Équateur

Aussi dans ce numéro

Agro-industrie et biopiratage au Brésil : monocultures et monopolisation du vivant.

Analyse historique des droits des travailleurs immigrés aux États-Unis.

REVUE DE RÉFLEXION ET D'ENGAGEMENT DU COMITÉ CHRÉTIEN POUR LES DROITS HUMAINS EN AMÉRIQUE LATINE

COMITÉ ÉDITORIAL
Jean-Pierre Bastien
Guillaume Côté-Philibert
Laura Handal Lopez
Gaétan Pouliot
Jimmy Vigneux

RÉDACTION
Annie Béliveau
Laura Handal Lopez
Marie-Dominik Langlois
Annie Léger
Arturo Mariani Valera
Sergio Reyes
(Coalition Primero de Mayo de Boston)
Martin St-Pierre

CORRECTION
Marilou Nichols
Jean-Pierre Bastien
Marie-Dominik Langlois

PAGE COUVERTURE
Cesar Caceres
(Action créative)

MISE EN PAGE
Daniel Herrera Castillo

RECHERCHE OU CRÉATION D'IMAGES
Annabelle Cloutier
Maria Ines Vasquez
Cesar Caceres
Vladimir López

ÉDITION
Laura Handal Lopez
Jimmy Vigneux

ÉDITORIAL 1

ÉQUATEUR

Les Shuar en lutte contre les minières canadiennes en Équateur 2

BRÉSIL

La biopiraterie...ou l'art de s'approprier le vivant 4

L'Amazonie brésilienne de demain: un immense champ de soya ? 8

ÉTATS-UNIS

Analyse historique des droits des travailleurs immigrés aux États-Unis 11

SOLIDARED

Actions urgentes 14

LITTÉRATURE

Hay un país 15

Caminando! est une revue de réflexion et d'engagement qui porte un regard critique sur les grands enjeux en Amérique latine : droits humains, mouvements sociaux, politique, économie, environnement et culture. Avec des textes originaux réalisés par le comité de rédaction et ses collaborateurs, ainsi que des traductions de textes choisis, *Caminando* est la seule publication francophone en Amérique portant sur l'actualité latino-américaine.

CCDHAL
www.ccdhal.org

Caminando!
Mars 2007
caminando@ccdhal.com
Revue de réflexion et d'engagement du CCDHAL

MAINMISE SUR LES RESSOURCES DES AMÉRIQUES :

UN APPEL À UNE SOLIDARITÉ CONTINENTALE

Marie-Dominik Langlois

Ce numéro du Caminando présente différents exemples d'appropriation de ressources par les « puissances » de ce monde; que les premières soient des ressources agricoles (telle la terre - voir « Le soya en Amazonie, une menace pour l'environnement »), des ressources naturelles (par exemple, les différents minéraux extraits de gisements miniers - voir « Le cas des Shuar en Équateur »), d'origine végétale ou même intellectuelle et culturelle (notamment dans le cas du biopiratage où les propriétés des plantes sont soutirées à titre de richesse au même titre que les savoirs traditionnels des populations locales les utilisant - voir « Biopiraterie… ou l'art de s'approprier le vivant »); et on peut même parler d'un phénomène d'appropriation des ressources humaines (voir à ce sujet « Analyse historique des droits des travailleurs immigrés aux États-Unis »).

Tous ces éléments composant la vie même sont perçus comme des ressources à être utilisées et donc à exploiter par les États (tant ceux du Nord et que du Sud) ainsi que par les acteurs privés (notamment les industries minière, agricole et pharmaceutique). Cette chosification des êtres vivants à tous prix [sic] est bien caractéristique de l'ordre mondial économique qui, bâti à même les inégalités entre pays riches et pauvres et individus riches et pauvres d'un même pays, ne peut croître qu'en exploitant ces inégalités, les augmentant du même coup, exacerbant ainsi à l'extrême une marginalisation économique déjà très prononcée.

Face à ce phénomène, dont différents exemples peuvent être énumérés à travers le continent américain, et où des communautés se sentent obligées d'accepter la « prostitution économique », il est essentiel de refuser ce paradigme et d'unir les mobilisations locales pour la défense de la vie et de l'autonomie à l'intérieur d'un véritable mouvement continental, dans lequel le paysan qui défend sa communauté contre une invasion d'investissements miniers ou la shaman qui refuse de vendre ses connaissances aux « biopirates » deviennent nos frère et sœur dans une même lutte globale.

Bonne lecture!

LE CAS DES SHUAR EN ÉQUATEUR :
NON AUX MINIÈRES, OUI À LA VIE

Martin St-Pierre

Une déléguée Shuar bientôt en tournée au Québec

Dans le cadre de la Caravane solidaire 2007, le CCDHAL invitera une déléguée de la Federación Interprovincial de centros Shuar (FICSH) afin de témoigner des luttes de son peuple face au conflit qui sévit présentement entre compagnies minières canadiennes et populations locales dans le sud-est de l'Équateur. Voici un bref aperçu de la situation.

L'Équateur

Tout au long de la période coloniale et depuis son indépendance en 1822, l'Équateur a vu son économie dominée par les dictats de puissances étrangères, notamment par un modèle axé sur l'exportation de matières premières. Monocultures de bananes, café et cacao se succédèrent comme produits qui devaient apporter prospérité et « développement » au petit pays andin. Puis, ce fut le tour du pétrole dans les années 1970, avec ces mêmes arguments. Ce modèle de développement a renforcé la dépendance vis-à-vis l'extérieur, avec des retombées plutôt limitées et des conséquences désastreuses, tant au niveau environnemental que social, pour les populations les plus marginalisées, soit les femmes, les communautés paysannes et les peuples autochtones.

Depuis le début des années 1990, c'est l'industrie minière qui est de plus en plus présente; des concessions minières auraient été octroyées sur environ 20% du territoire national. Parallèlement, on voit apparaître de plus en plus de conflits entre populations locales et acteurs liés à l'industrie minière. Les régions affectées deviennent souvent militarisées et surgissent alors les nombreuses violations de droits humains. Ces populations résistent à l'implantation de tels projets et revendiquent plutôt une gestion collective et communautaire du territoire qui tienne compte de leur droit à l'autodétermination, de l'environnement, de leur mode de vie et de leur vision pour l'avenir de leurs communautés.

L'Équateur est particulièrement bouleversée depuis quelques années, alors que les vibrants mouvements sociaux du pays (représentant notamment les populations paysannes et autochtones équatoriennes) descendent dans la rue pour manifester leurs insatisfactions face aux choix de leurs élus. En effet, à maintes reprises, les ÉquatorienNEs ont clamé haut et fort leur désaccord quant à la signature du Traité de libre-échange Etats-Unis/Équateur ainsi qu'au projet OCP [1] permettant à un consortium (incluant principalement les compagnies canadienne Alberta Energy et américaine Occidental) de construire un oléoduc traversant l'Amazonie jusqu'à la côte ouest.

Les Shuar

Le peuple Shuar compose le groupe ethnique le plus nombreux de l'Amazonie équatorienne. Au fil du temps, les Shuar ont reformulé les règles au niveau national du jeu grâce à leur poids important. La FICSH (Fédération interprovinciale des Centres Shuar) est sans aucun doute un acteur collectif indigène puissant en Equateur. Elle tient sa place au sein de la CONFENIAE (*Confederacion de Nacionalidades Indigenas de la Amazonia Ecuatoriana*) qui est un pilier de la CONAIE (*Confederacion de Nacionalidades Indigenas del Ecuador*).

A travers ces deux confédérations, les Shuar sont en mesure de proposer des alternatives au mode de gestion des richesses amazoniennes, mais aussi au niveau de l'interrelation des cultures au sein de la nation équatorienne. Les Shuar sont également très actifs et actives au niveau de la gouvernance locale, avec la mise sur pied dans certains cantons de projets de démocratie participative. Le conflit qui les oppose aux entreprises pétrolières, minières et à l'Etat sera certainement un élément essentiel pour juger de leur l'influence sur la politique en matière d'énergie du pays.

La situation dans les provinces de Morona-Santiago et Zamora-Chinchipe : derniers développements

Ces deux provinces se situent au Sud-Est de l'Équateur, dans une région frontalière avec le Pérou. L'exploration de la zone débute en 1994 et plusieurs gisements sont découverts. Les droits miniers associés à ces territoires changent de propriétaires quelquefois pour terminer entre les mains des compagnies canadiennes Corriente Resources et Aurelian Resources.

Suite à la phase d'exploration et de forage sur des milliers d'hectares, c'est maintenant une phase d'exploitation qui

débute. Les impacts importants des mines à ciel ouvert et les résidus miniers mettent en péril non seulement l'environnement, mais la survie même du peuple Shuar. L'urgence de la situation est palpable, car, une fois ce processus d'exploitation entamé, il sera de plus en plus important et ses conséquences seront irréversibles.

Si l'enjeu est de taille, c'est aussi que le gisement de cuivre découvert dans la cordillère du Condor est comparable aux plus importants gisements au monde et couvre une superficie importante des provinces. De plus, la construction d'une centrale hydroélectrique près de la communauté de Jimbitono a débuté afin d'alimenter le projet en électricité, entraînant également son lot de conséquences.

À l'initiative de la FICSH, les mouvements autochtones et paysans de la région et des ONG équatoriennes se sont mobilisés pour former le Comité interprovincial pour la défense de la Vie [2] afin d'étudier la question, se concerter, élaborer des positions communes et proposer des alternatives. Ainsi, ils ont organisé plusieurs colloques, rencontres et événements tels qu'un « Forum international sur le vrai visage de l'industrie minière » en octobre 2006 ou la « Rencontre des peuples pour la vie » plus récemment en janvier 2007.

La position de la Coordinadora Campesina Popular de Morona Santiago est très claire : « L'exploitation minière à grande échelle est une imposition impérialiste qui ne répond pas à nos besoins comme nation, de plus, elle approfondira notre dépendance, notre soumission. Voilà le problème de fond que nous nous devons de comprendre. Non à l'exploitation minière à ciel ouvert en Équateur ! ».

Suite aux pressions de la population, un décret présidentiel fut émis le 12 novembre dernier ordonnant la suspension de toute activité minière dans la région. Cependant, Ecuacorriente S.A., filiale de la compagnie canadienne Corriente Resources inc., n'a pas cessé ses activités. En guise de protestations, les populations locales ont utilisé différents moyens de résistance pacifique. En décembre 2006, une forte vague de répression a été lancée contre les opposantEs aux projets miniers, incluant détentions illégales, agressions physiques, tortures, agressions sexuelles, restrictions de l'activité journalistique et intimidations [3] .

Les habitantEs de ces régions proposent également des alternatives à l'activité minière en mettant de l'avant d'autres modèles plus solidaires et communautaires (le développement d'une agriculture diversifiée, autosuffisante et biologique, l'écotourisme, etc.) qui tiennent compte de leur héritage collectif que sont la terre, la forêt, l'eau, la biodiversité et le paysage.

Compte tenu du fait que ces populations ne trouvent pas écho à leurs revendications au niveau de leur gouvernement, souvent coopté par les transnationales, elles se tournent vers l'étranger afin de trouver des appuis internationaux à leurs demandes et d'assurer que leurs droits soient respectés.

C'est dans ce contexte que nous invitons Mme Taish. Elle est engagée dans le développement économique local de sa communauté au sein de la FICSH et poursuit ses études universitaires en développement local durable.

L'appui international est primordial pour ces communautés et a encore plus de poids s'il est canadien. Nous pouvons ainsi servir de porte-voix pour ces populations sans-voix, marginalisées économiquement, politiquement et géographiquement. À ce jour, la population Shuar a très peu d'appuis internationaux pour faire connaître leur situation.

Nous vous invitons donc à suivre de près ce cas à travers la SolidaRed et à collaborer à nos campagnes de lettres de pression qui seront adressées aux autorités équatoriennes et canadiennes, lorsque surviendront des situations d'urgence. Pour vous abonner à ce réseau, écrivez-nous à solidared@ccdhal.com.

Pour de l'information concernant la Caravane solidaire à laquelle participera Mme Awanach Taish, déléguée de la FICSH, et qui parcourra plus d'une dizaine de villes au Québec du 15 au 31 mars 2007, veuillez consulter notre site au www.ccdhal.org ou nous contacter à campagne@ccdhal.com.

1. À ce sujet voir : http://www.monde-diplomatique.fr/2003/01/BARTHELEMY/9860.
2. Comité Interprovincial por la Defensa de la Vida: formé par la Federación de Centros Shuar de Morona Santiago, Comité por defensa de la Vida de los Encuentros, Asociación Shuar de Bomboiza, Comité de Desarrollo Cantonal de El Bangui, Trans El Pangui, Comité de afectados por el Tendido del proyecto Hidroabanico-Gualaquiza, Asociación Shuar de El Pangui, Coordinadora Popular Campesina de Morona Santiago, Gobierno Local de Yantzaza, Gobierno Local de Gualaquiza, Red de Ecologistas Populares, UV Televisión, Comité de Veeduría del Bangui.
3. Communiqué de la Commission œcuménique des droits humains (CEDHU) : http://www.miningwatch.ca/index.php?/Ecuador_en/Zamora_CEDHU.

LA BIOPIRATERIE... OU L'ART DE S'APPROPRIER LE VIVANT*

Annie Léger

avec la collaboration de **Simon Beaudoin**

Les plantes jouent depuis toujours un rôle indispensable dans le mode de vie des humains, tant les espèces végétales alimentaires et économiques, que les espèces utilisées pour leurs propriétés médicinales. Véritable richesse chimique naturelle, les substances produites par les plantes, d'abord en guise d'autodéfense, s'avèrent extrêmement utiles pour l'humain. Les plantes médicinales furent autrefois utilisées uniquement sous la forme d'extraits bruts. Avec le développement de la science et des technologies, on en vint à isoler certaines molécules afin de créer de nouveaux médicaments, voire même de nouvelles substances dérivées de ces substances naturelles initiales.

La médecine moderne a beaucoup tiré profit des peuples autochtones et de leurs connaissances ancestrales des plantes médicinales, et une multitude de substances pharmaceutiques sont ainsi dérivées de plantes issues des médecines traditionnelles autochtones. La recherche de nouveaux médicaments dans le milieu tropical demeure certes une des principales raisons avancées par les instances gouvernementales et le milieu scientifique justifiant l'intérêt de valoriser les savoirs médicinaux traditionnels, les communautés autochtones possédant généralement une grande connaissance de leur milieu et des espèces qu'on y trouve. Toutefois, encore à ce jour, l'intérêt économique et politique accorde trop peu d'importance et de reconnaissance à l'égard des peuples dépend aladies, résistance croissante des bactéries et virus aux médicaments développés, problématiques nord-sud de l'utilisation des ressources mondiales, bioprospection, développement durable, etc.

Biopiraterie ou bioprospection...la ligne semble souvent très mince entre les deux et, tout dépendant du point du vue adopté, plusieurs diront qu'il s'agit du même phénomène, la bioprospection étant trop ancrée dans une logique marchande et mercantile. Quelle distinction peut-on tirer des deux phénomènes ? La biopiraterie est l'appropriation et le brevetage d'une ressource biologique et de son utilisation, issue des connaissances traditionnelles, par un acteur étranger sans qu'aucun bénéfice (équitable) ne soit retourné au pays ou à la population d'où elle est tirée. La bioprospection, par laquelle on entend « (...) l'exploitation, l'extraction et le criblage ou le tri de la diversité biologique et des connaissances indigènes [souvent par communication orale avec les guérisseurs] pour découvrir des ressources génétiques ou biochimiques ayant une valeur commerciale » (Aubertin, 2003), est sensiblement la même chose. Cependant, celle-ci étant généralement effectuée dans un cadre législatif établi et théoriquement plus équitable, elle est sensée générer des bénéfices aux pays sources... en théorie. Dans les faits, les deux procédés reposent sur le système de brevet qui, en ce qui concerne la biodiversité, légitimise la propriété exclusive de la ressource.

Quelques exemples de biopiraterie en Amazonie brésilienne seront présentés dans cet article, dont celui de Sebastião, un autochtone rencontré en Amazonie brésilienne, selon qui le contexte brésilien actuel n'offre aucun moyen rigoureux pour contrôler la biopiraterie et celle-ci demeure problématique.

Les ressources génétiques et la CDB

Lors de l'adoption de la Convention sur la diversité biologique (CDB) au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, en 1992 (dont les États-Unis ne sont toujours pas signataires), le phénomène de l'érosion génétique du vivant et la perte de biodiversité ont été mis de l'avant, illustrant la volonté d'établir une réglementation internationale pour répondre à ce problème environnemental global. Une des solutions pour contrer ce phénomène d'érosion génétique a été de favoriser la bioprospection, qui est en fait une stratégie de développement basée sur le commerce des ressources génétiques et considérée comme une source de gains potentiels pour les pays du Nord comme pour les pays du Sud...en théorie (par le transfert des technologies). Les éléments qui font l'objet de bioprospection sont principalement les plantes et particulièrement celles situées dans les régions à haute biodiversité, telles les régions tropicales et subtropicales.

Cette convention semble prometteuse en ce sens où, pour les uns, elle offre l'occasion de réaffirmer la souveraineté de l'État sur la gestion et la protection des ressources biologiques et, pour les autres, elle permet d'encadrer les échanges sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les transferts de technologies, tout en offrant des moyens concrets, en apparence, pour protéger la ressource. Ce compromis entre les différents acteurs et visions du monde s'effectue autour de la reconnaissance d'un marché des ressources génétiques.

Un rapport de force inégal

Théoriquement, la CDB pourrait contribuer à empêcher des situations tel l'exemple de la plante Pilocarpus spp., dont l'alcaloïde pilocarpine était extrait de plusieurs espèces brésiliennes, qui rapporta $28M US aux États-Unis en 1989 alors que le prix à la source n'était que de $0.28US le kg, compensation très maigre pour le pays source. Toutefois... Les pays riches en biodiversité (généralement les pays du sud) n'ont très souvent pas les moyens techniques ou les ressources juridiques pour négocier à leur avantage les accords de bioprospection et, contrairement à ceux qui diront que la CDB peut être perçue comme une réponse aux impacts du néocolonialisme que sont souvent considérés les accords AGETAC-ADPIC (GATT-TRIPS, pour plus d'information,

voir www.grain.org), 2000), d'autres affirmeront qu'elle peut plutôt servir de moyen d'encadrer légalement la biopiraterie, les compagnies multinationales ayant toujours les moyens de façonner le marché international à leur image et à leur avantage.

La bioprospection peut alors être perçue comme une forme de néocolonialisme en soi où les pays en développement se retrouvent sous l'égide des pays industrialisés qui possèdent tous les moyens financiers et qui exploitent les ressources d'un pays dont le développement serait subordonné aux activités économiques des pays riches et dont les ressources et la biodiversité se retrouvent davantage menacées par une surexploitation par de tels acteurs économiques.

Par ailleurs, si les pays exploités désirent toucher des redevances sur les découvertes, ils doivent reconnaître les brevets sur le vivant et mettre en place un système garantissant leurs droits sur les richesses naturelles. Toutefois, les savoirs traditionnels sortent du cadre normal des brevets et autres mécanismes légaux régissant les droits de propriété intellectuelle et l'organisation législative et politique nécessaire à la mise en place de la CDB exigerait également de ces peuples de se plier à un système politique dominant complètement différent du leur. La définition occidentale de la propriété intellectuelle rend d'autant plus difficile la capacité des lois sur les droits de propriété intellectuelle à protéger les savoirs médicinaux traditionnels, ceux-ci relevant généralement du domaine public. La plupart des différentes situations de bioprospection observées résultèrent en des échanges inégaux et inéquitables entre les parties tout en accroissant le fossé entre les pays du Nord et du Sud.

La bioprospection est de plus en plus présente sur la scène internationale depuis quelques années. Profitant souvent des savoirs locaux des guérisseurs, les bioprospecteurs et les géants de l'industrie pharmaceutique représentent un acteur puissant en quête de droits de prospection des milieux riches en biodiversité, souvent dans le but ultime de déposer des brevets sur les principes actifs découverts et d'obtenir la commercialisation du médicament. Une situation malheureuse est qu'une fois le produit pharmaceutique breveté et mis en vente, celui-ci est souvent inaccessible financièrement au pays fournisseur de la ressource dont est issu le médicament en question. La pervenche de Madagascar, espèce utilisée contre certaines formes de cancer, est un exemple où seuls les fruits des transactions entre commerçants ont été retirés; le pays fournisseur et les populations locales en tirèrent peu de bénéfices.

Des remèdes pour les riches

Paradoxalement, très peu de médicaments tirés des espèces tropicales sont destinés à traiter les maladies touchant les régions en développement, dont les régions tropicales. En effet, malgré l'importance et le nombre de décès attribuables aux maladies telles la malaria, la tuberculose, la lèpre et les troubles gastro-intestinaux, l'OMS estime que seulement 4% de la recherche et développement globale est consacrée à ces maladies et seulement 11 des 1229

www.newstart.com

nouveaux produits pharmaceutiques entrés sur le marché entre 1975 et 1998 étaient consacrés aux maladies tropicales. Les pays en développement étant beaucoup plus pauvres que les pays industrialisés, ils sont très peu rentables pour les compagnies pharmaceutiques, dont l'objectif premier n'est certes pas la santé et le bien-être de l'humanité, mais bien l'accumulation de capital. D'une telle perspective, il apparaît plutôt hypocrite de prétendre à un transfert des technologies en échange de ressources génétiques.

Sur le plan environnemental...

Les cas de bioprospection écologiquement soutenables s'avèrent rares. L'information biologique et écologique sur les espèces est rarement exigée des collecteurs, d'autant plus que les critères écologiques importants sont souvent ignorés puisque incompatibles avec les intérêts des bioprospecteurs. Lorsque la molécule recherchée, ne pouvant être synthétisée, doit être puisée à même la ressource naturelle,

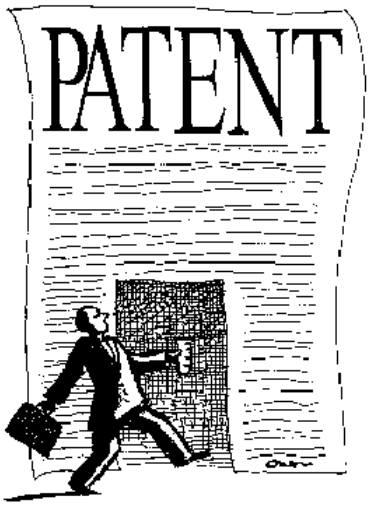

www.newstart.com

Sur le plan environnemental...

Les cas de bioprospection écologiquement soutenables s'avèrent rares. L'information biologique et écologique sur les espèces est rarement exigée des collecteurs, d'autant plus que les critères écologiques importants sont souvent ignorés puisque incompatibles avec les intérêts des bioprospecteurs. Lorsque la molécule recherchée, ne pouvant être synthétisée, doit être puisée à même la ressource naturelle, cette situation pose un problème majeur dans la mesure où l'on estime que 80% de la population mondiale dépend directement des ressources naturelles pour ses soins de santé. En effet, moins de 10% des substances pharmaceutiques dérivées de plantes sont produites entièrement de façon synthétique pour des fins commerciales et pratiquement aucun médicament tiré des espèces tropicales n'a été synthétisé, ce qui signifie que, pour la plupart, l'approvisionnement continue de s'effectuer à la source, en milieu naturel.

Le contexte de l'amazonie brésilienne

Outre l'exploitation intensive de la forêt pour l'extraction du bois et l'utilisation du territoire par les colons brésiliens, la riche biodiversité amazonienne fait également l'objet d'une grande convoitise par divers acteurs étrangers, dont des chercheurs et des compagnies pharmaceutiques, notamment pour les plantes médicinales qu'elle recèle.

Considérant l'importance accordée au rôle de la biodiversité tropicale pour le développement de la recherche et de la pharmaceutique, on évoque rarement l'importance de cette biodiversité pour les peuples autochtones habitant cette région. La conservation des savoirs traditionnels et l'utilisation des plantes médicinales par les peuples autochtones permet de conserver une certaine autonomie sur leur santé dans la mesure où le système de santé actuel semble inadéquat et peu enclin à procurer les soins nécessaires aux problèmes de santé. Pour certains, la médecine moderne et les produits pharmaceutiques sont symbole d'un mode de vie industriel, occidental, urbain, capitaliste et destructeur de l'environnement et du bien-être collectif. Une marche à travers la forêt primaire amazonienne en compagnie de Sebastião nous permet de constater, qu'avec la parfaite connaisance qu'a celui-ci de son milieu, les produits pharmaceutiques s'avèrent définitivement une option secondaire.

La structure socio-politique des communautés autochtones amazoniennes demeure fort différente du modèle contemporain, les modes de vie de ces peuples étant difficilement comparables à ceux de la société industrialisée. Les ressources naturelles demeurent disponibles et accessibles à tous et ne sont protégées par aucune loi écrite, si ce n'est que par le respect séculaire que leur démontrent les communautés autochtones. Par ailleurs, l'utilisation et l'extraction des ressources en territoire autochtone demeure ambiguë puisque encore non réglementée et souvent effectuée de façon illégale par des acteurs externes.

Quelques exemples de biopiraterie dans la région amazonienne du Brésil...

Le brevet déposé par la compagnie japonaise Asahi Food sur un procédé d'extraction du gras des graines de cupuaçu (Theobroma grandiflorum) est un excellent exemple de biopiraterie au Brésil. Le cupuaçu est une espèce indigène de la forêt amazonienne du même genre botanique que le cacao, dont le fruit constitue une des bases de l'alimentation autochtone et dont la graine est utilisée depuis longtemps par les guérisseurs traditionnels afin de diminuer la douleur lors d'accouchements. En 2002, *Asahi Food* déposa un brevet sur le procédé permettant de fabriquer une substance semblable au chocolat, appelé « capulate », à partir des graines de cupuaçu et utilisa le terme Cupuaçu comme marque de commerce. Or, le capulate est fabriqué au Brésil depuis 1983. Les communautés autochtones se sont fermement opposées au brevetage de cette substance en clamant que le cupuaçu leur appartenait. Malheureusement, le système de brevet et de protection intellectuelle n'est pas conçu de façon à protéger les connaissances traditionnelles mais plutôt les intérêts des grandes corporations.

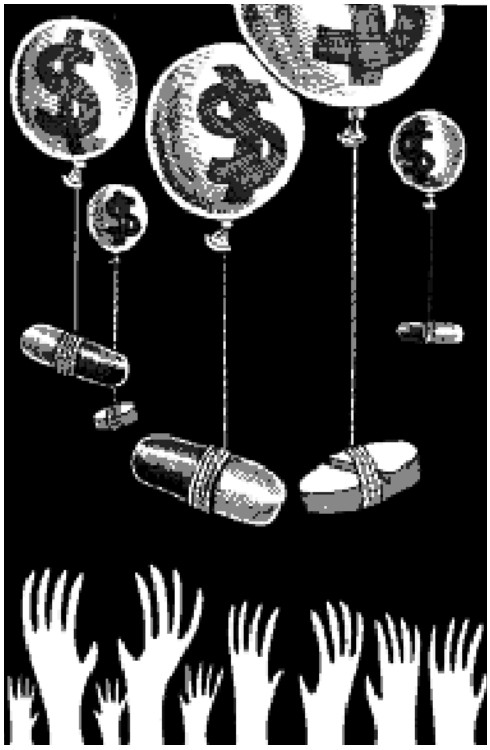

www.newstart.com

La Campanha contra a biopirataria débuta au Brésil en décembre 2002, comme suite à la découverte de plusieurs brevets déposés sur le *cupuaçu*. Une étude menée par la *Campanha* souligna le fait qu'il existe une multitude de brevets déposés sur plusieurs plantes médicinales amazoniennes, dont 13 pour la griffe de chat (*Uncario tomentosa*), 11 pour le copaiba (*Copaifera sp*.), 6 pour l'andiroba (*Carapa guianensis*), 4 pour le mastruz, 3 pour le cajiru, 2 pour l'arruda (*Ruta spp*.), 2 pour le quinquina (C*inchona officinalis*) et 1 pour l'ayahuasca (*Banisteriopsis caapi*).

Afin de contrer l'appropriation des ressources génétiques brésiliennes par des acteurs étrangers, le gouvernement brésilien tente de développer davantage ses capacités dans

le domaine de la biotechnologie afin de faire profiter son pays du potentiel commercial de plusieurs espèces amazoniennes. Toutefois, cette situation pose une problématique d'où surgit la principale préoccupation des peuples autochtones, ceux-ci étant inquiets que leurs connaissances traditionnelles millénaires ne soient ni considérées ni récompensées dans ce processus de commercialisation des espèces. Ces derniers se sont réunis à plusieurs reprises afin de faire valoir leurs positions tout en proposant la possibilité d'un moratoire sur l'exploitation commerciale des espèces amazoniennes et des savoirs traditionnels jusqu'à ce que le système actuel inclue une forme de reconnaissance des connaissances traditionnelles.

La prise en compte des savoirs traditionnels demeure un phénomène récent issu principalement de la mise en place de la CDB, qui incite à inclure les communautés autochtones dans les processus décisionnels de développement ainsi que pour toutes les questions relatives à l'utilisation de la biodiversité. Le rapport de force entre les acteurs concernés demeure toutefois largement inégal et force est de constater que la situation est souvent différente en réalité qu'en théorie. En effet, l'exploitation de la biodiversité fait appel à une dimension politique fort complexe qui implique de déterminer à qui reviennent les bénéfices de l'exploitation de ces ressources. Cette nouvelle crédibilité qu'acquièrent soudainement les connaissances traditionnelles sur la plateforme mondiale ne serait-t-elle pas seulement un prétexte au développement plutôt qu'une réelle volonté de préserver une richesse culturelle millénaire? Il demeure difficile d'intégrer le système de valeurs des peuples autochtones dans un contexte politique et légal contemporain sans soumettre ceux-ci à une certaine transformation afin de se conformer au système dominant.

Sebastião soulève le fait qu'on assiste présentement à une forte perte bioculturelle alors que les gens de son village sont de plus en plus portés à avoir recours aux remèdes qu'ils retrouvent en clinique, ce phénomène étant principalement attribuable à une perte de connaissances sur les plantes médicinales. Cette perte de biodiversité culturelle est également accompagnée d'une perte de biodiversité naturelle entraînée par la déforestation, la conversion des terres et la surexploitation du territoire amazonien. Paradoxalement à cette perte d'intérêt pour les savoirs ancestraux au sein des populations amazoniennes, on remarque un intérêt croissant de la part d'acteurs étrangers importants pour les connaissances médicinales traditionnelles, notamment par certaines compagnies pharmaceutiques. Or cette quête du remède miracle au sein de l'Amazonie n'est pas sans soulever une panoplie de problématiques socio-économiques, politiques et environnementales.

La biopiraterie à travers le monde...

Qu'elle aie lieu en Inde, en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, le principal trait commun de la biopiraterie à travers le monde demeure la domination et l'enrichissement des pays industrialisés sur les pays en développement ou émergeants, au détriment de ceux-ci, souvent riches en biodiversité, naturelle et culturelle.

Le perfectionnement des technologies permet encore davantage l'exploration et l'exploitation de la richesse infinie que représentent les végétaux, que l'humain scrute, souvent sans scrupule, à la recherche de nouveaux remèdes. Cependant, plusieurs facteurs entrent en jeu face auxquels il est devenu impossible de garder les yeux fermés lorsqu'on parle de l'exploitation de la biodiversité médicinale. Qu'il s'agisse de perte de la biodiversité due à la dégradation des écosystèmes, la pauvreté et la surexploitation ou de brevetage et de monopole du vivant par des acteurs pharmaceutiques, ces enjeux socioéconomiques et environnementaux ont des répercussions non négligeables sur l'avenir des ressources médicinales de la planète ainsi que sur l'autonomie de tous les peuples qui dépendent en grande partie du milieu naturel pour leur survie et soins de santé.

www.newstart.com

AUBERTIN, C. 2003. « Réglementation de l'accès à la biodiversité : les enjeux de la Convention sur la diversité biologique ». In Recherche et Valorisation des produits de la forêt : quelle démarche équitable? : (Cayenne, 2-4 décembre, 2002), séminaire organisé par Marie Fleury et Christian Moretti, 5 p. Cayenne (Guyane) : Institut de recherche pour le développement, http://www.mpl.ird.fr/suds-en-ligne/fr/plantes/reglemen/regle12.htm#suds.

L'AMAZONIE BRÉSILIENNE DE DEMAIN : UN IMMENSE CHAMP DE SOYA ?

Annie Béliveau

Les pêcheurs et les petits agriculteurs de la communauté de Nova Canãa, située sur les rives du rio Tapajós en Amazonie brésilienne, semblent à première vue mener une vie paisible. Cependant, une inquiétude croissante est palpable dans le village, comme dans les autres communautés rurales des environs. Une des causes de ce malaise : l'expansion rapide de la culture du soya dans la région.

Les paysages et les dynamiques de l'Amazonie brésilienne ont été façonnés, au cours des dernières décennies, par diverses politiques de colonisation du territoire et par des cycles successifs d'exploitation des ressources (d'abord le caoutchouc, puis l'or, le bois et l'élevage). Récemment, en raison de l'influence grandissante des forces du marché international, l'exploitation de l'Amazonie s'est intensifiée. Aujourd'hui, la progression de l'agriculture mécanisée — et des mégacultures du soya, en particulier — dans une des régions ayant la diversité écologique, ethnique et culturelle la plus riche de la planète, est alarmante.

Le « boom » du soya

Nous nous trouvons actuellement, sans trop nous en rendre compte, au cœur de ce qu'on pourrait nommer l'« ère du soya». La demande mondiale pour le soya (et, par conséquent, sa production) connaît une croissance explosive. En effet, depuis les interdictions d'utilisation de la farine d'origine animale en Europe et au Royaume-Uni (à la suite de la crise de la vache folle), le soya est devenu l'aliment principal de la moulée animale. En outre, plusieurs de ses dérivés sont largement utilisés dans l'industrie alimentaire, ainsi que, entre autres, dans la fabrication de carburant, de plastiques, de peintures et même dans la production d'antibiotiques.

Le Brésil, deuxième plus grand producteur mondial de soya (après les États-Unis), exporte environ 80 % du soya qu'il produit. Le soya brésilien est destiné principalement aux grandes productions de viande des chaînes de supermarchés et de restauration européennes. Cependant, la Chine, avec sa croissance économique fulgurante et son immense bassin démographique, a un rôle grandissant dans la hausse de la consommation mondiale de viande et, par conséquent, dans l'actuel boom du soya.

Actuellement, la majeure partie du soya brésilien est cultivée au sud des limites du bassin amazonien. Cependant, la demande croissante pour le soya et la multiplication des incitatifs encourageant sa production amènent plusieurs cultivateurs à migrer vers l'Amazonie pour y établir des champs de soya, empiétant sur la forêt tropicale et déstabilisant les dynamiques de la région.

Le soya en Amazonie : une menace pour l'environnement et les populations locales

La croissance de la production de soya en Amazonie a son lot de tensions sociales et de problèmes environnementaux. Il est impossible de décrire ici la situation dans toute sa complexité, mais voici quelques effets de l'arrivée du soya dans la région :

Développement d'infrastructures et déforestation

L'Amazonie contient le plus grand réservoir d'eau douce au monde, ainsi que la forêt tropicale la plus étendue de la planète (couvrant plus de 5 millions de km2). La déforestation, qui a crû fortement au cours des dernières années dans la région, a des impacts importants sur l'équilibre climatique et hydrologique global, les réservoirs et les émissions de carbone, la biodiversité, de même que sur la qualité des sols et des cours d'eau. Aujourd'hui, près de 17 % de l'Amazonie brésilienne a déjà été déboisé.

La progression du soya en Amazonie soulève un grand débat, car, contrairement à tous les autres facteurs de déforestation (tel l'élevage), le soya a un poids économique suffisant pour amener le gouvernement brésilien à construire un système d'infrastructures qui modifiera radicalement et sur une grande échelle le territoire amazonien.

Par exemple, le projet de pavement de la route Br-163, reliant les villes de Santarém et de Cuiabá (capitale de

www.newstart.com

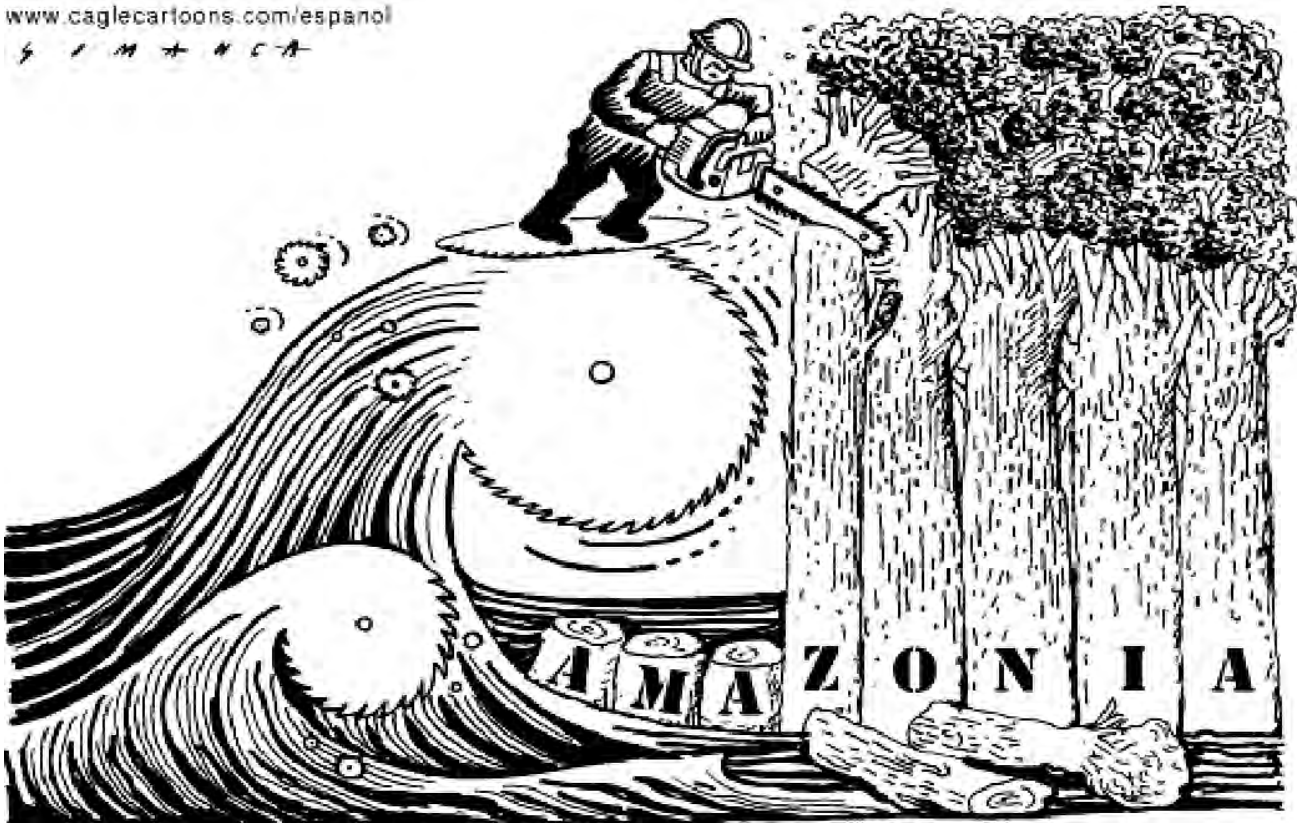

l'État du Mato Grosso), provoque actuellement une grande controverse. Jusqu'à maintenant très difficilement praticable pendant une grande partie de l'année, cette route non pavée constitue un frein majeur au développement de l'agro-industrie en Amazonie. Son asphaltage, qui permettra le transport du soya provenant du Mato Grosso (le plus gros producteur de grain au Brésil) vers le port d'exportation de la multinationale américaine Cargill à Santarém, donnera le feu vert à l'intensification de l'exploitation du territoire. La région de Santarém a d'ailleurs connu une forte augmentation de son taux de déforestation en 2003, ce qui coïncide avec l'année de la construction du port de Cargill et avec l'augmentation marquée du prix du soya en cette période.

Les expériences du passé le confirment : l'asphaltage d'une route est un catalyseur pour les pratiques entraînant le déboisement. En effet, 85 % de la déforestation en Amazonie est produite à moins de 50 km d'une route. Comportant d'énormes implications sociales, économiques et environnementales, l'asphaltage de la Br-163 accompagnant l'expansion du soya disséquera un territoire relativement vierge et le rendra plus vulnérable à toute forme d'exploitation.

Conflits terriens et concentration foncière

Le niveau de prospection de terres s'est accru depuis les dernières années, engendrant des conflits terriens considérables et accroissant les inégalités dans la répartition des terres en Amazonie.

Le grilagem (l'acquisition illégale de terres par la création ou la falsification de titres de propriété), très commun en Amazonie brésilienne, se produit souvent au détriment des petits agriculteurs et des communautés indigènes. L'arrivée des exploitations mécanisées et la recrudescence de l'appropriation illégale des terres menacent des territoires autochtones tel que celui des Kayapós de la réserve du Baú, dans l'État du Pará. Souvent sous le poids de menaces de toutes sortes, les victimes cèdent leurs terres aux fazendeiros pour une bouchée de pain et sont contraintes de fuir vers les périphéries urbaines ou de s'enfoncer davantage dans la forêt afin de déboiser une nouvelle parcelle.

À l'expansion de la grande agriculture sont souvent associées violence et conditions de vie déplorables. D'ailleurs, dans sa campagne nationale contre l'esclavage en 2005, le gouvernement brésilien a trouvé plus de 7700 cas de travail forcé dans 276 exploitations agricoles. Ces exemples d'« esclavagisme moderne » ne sont toutefois que la pointe de l'iceberg et illustrent à peine la réalité des centaines de milliers de personnes qui, chaque année, sont impliquées dans un conflit terrien.

Élargissement de l'écart entre les classes

Certaines compagnies et fazendeiros justifient leurs pratiques en affirmant que l'amélioration de l'économie régionale liée à l'expansion du soya sera profitable pour tous. Il est cependant évident que l'argent du soya ne réside qu'entre

quelques mains. Blairo Maggi, connu au Brésil comme « le roi du soya », en est le meilleur exemple : propriétaire d'une immense fazenda dans le Mato Grosso, il est le plus grand producteur de soya au Brésil, et probablement au monde. En plus d'exporter d'énormes quantités de grains achetées d'autres fermes de la région, il dispose d'imposantes infrastructures d'entreposage du soya ainsi que d'une compagnie de transport. Il possède également une compagnie de production d'énergie servant à alimenter sa ferme, ses fournisseurs, de même que son terminal fluvial. Gouverneur de l'État du Mato Grosso depuis 2003, il a largement contribué aux pressions pour l'asphaltage de la Br-163.

Dégradation des écosystèmes

L'agriculture de production massive entraîne la pollution des cours d'eau, la dégradation des sols et constitue un risque pour la santé humaine. En effet, la multiplication des monocultures de soya en Amazonie s'accompagne d'une érosion génétique importante. Ces systèmes homogènes, plus vulnérables, favorisent la prolifération de nuisances et de plantes invasives, ce qui amène un usage accru de pesticides. On estime d'ailleurs que le quart des pesticides utilisés actuellement au Brésil le sont dans les cultures de soya. De plus, comme la majorité des sols amazoniens ont une faible capacité à supporter à moyen et long terme une agriculture sans fertilisation, la culture commerciale du soya dans la région nécessite de larges quantités d'engrais. Enfin, avec la progression de la grande agriculture en Amazonie, la présence des OGM sur le territoire tendra également à croître.

www.newstart.com

L'Amazonie brésilienne ou les dilemmes du développement

Le Brésil, et particulièrement l'Amazonie, est au cœur d'un conflit opposant protection de l'environnement et développement régional. L'importance du soya au niveau mondial et son poids indéniable dans la balance commerciale brésilienne amènent d'énormes difficultés dans les débats concernant le modèle actuel de développement amazonien. Une chose est toutefois certaine : l'arrivée du soya en Amazonie s'accompagne d'impacts socio-environnementaux considérables et de l'accroissement du fossé entre la grande et la petite agriculture.

Avec sa déforestation galopante et les victimes de ses conflits agricoles (dont le tristement connu Chico Mendes et, plus récemment, la religieuse américaine Dorothy Stang), l'Amazonie attire de plus en plus l'attention internationale. Il est donc impératif pour le gouvernement brésilien d'adopter des stratégies plus viables pour le développement de l'agriculture dans la région et pour une gestion plus systémique du territoire. Le gouvernement doit faire preuve d'une réelle volonté de changement ainsi que d'une vision à long terme, essentielles à l'édification d'une agriculture durable en Amazonie. Malgré cela, depuis sa seconde élection, le président Lula a mis ses priorités sur la croissance économique du Brésil. Reste à voir s'il saura atteindre l'équilibre et assurer le développement de ce pays émergent tout en protégeant adéquatement l'une des régions les plus fascinantes de la planète.

Les compagnies de l'agro-business, quant à elles, ont l'urgent devoir de s'humaniser afin de mettre un frein aux torts qu'elles font subir actuellement à l'environnement et aux populations amazoniennes. À ce sujet, notre rôle en tant que citoyens est de maintenir les pressions sur le haut de la pyramide agricole, de demeurer informés et vigilants face à l'évolution de la problématique du soya et, surtout, de faire des choix de «consommACTION» éclairés et cohérents avec nos idéaux.

Documentation intéressante:

1. D'Imperio, Giorgio. 2005. Documentaire Amasoja, 52 min, Suisse, Free productions.
2. Greenpeace. 2006. Eating up the Amazon. Greenpeace International, 62 p.

ANALYSE HISTORIQUE DES DROITS DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS AUX ÉTATS-UNIS*

Sergio Reyes, coordonnateur de la Coalition Primero de Mayo de Boston

L'Histoire moderne est jalonnée de mouvements de main-d'œuvre de masse. Parfois, les travailleurs furent arrachés à leur pays et asservis; d'autres fois, ils quittèrent volontairement leur patrie d'origine à la recherche d'une vie plus décente.

Dans la plupart des pays d'Amérique, les immigrants européens ont utilisé les Noirs d'Afrique comme esclaves pour travailler dans les plantations, introduisant une forme primitive du capitalisme de production en augmentant les profits des « propriétaires ». L'esclavage a aussi joué un rôle crucial dans l'expansion impérialiste des États-Unis au Mexique. Les pères fondateurs du Texas, Sam Houston, Jim Bowie et Steven Austin étaient tous des marchands d'esclaves avant de faire la conquête de l'État mexicain du Tejas. Peu de temps après, l'esclavage, qui était interdit sous le gouvernement mexicain, était légalisé dans le nouvel État américain du Texas et les « pères fondateurs » commencèrent l'importation d'esclaves depuis Cuba.

Après l'abolition de l'esclavage, les États-Unis ont tout de même continué de faire venir un grand nombre de travailleurs d'autres pays pour exécuter les travaux pour lesquels il n'y avait pas de main-d'oeuvre disponible dans le pays. Ce fut le cas pour l'extraction de l'or dans les mines de Californie et, plus tard, des centaines de milliers de travailleurs chinois construisirent le chemin de fer Central Pacific dans les années 1860. Mais quand le nombre d'immigrants chinois se mit à augmenter plus vite que les besoins des patrons du chemin de fer, la première loi sur l'immigration fut promulguée, le Chinese Exclusion Act de 1882. Cette loi permettait aux travailleurs chinois de rester, après avoir été exploités pendant des années, mais elle fermait la porte à toute immigration chinoise future.

Au même moment, les travailleurs européens - hommes, femmes, vieux ou jeunes – remplissaient les usines sur la côte est des États-Unis. Autour de 1880, un nombre impressionnant d'ouvriers ont émigré d'Europe vers les États-Unis. Beaucoup d'entre eux avaient un sens très vif de la justice sociale qui provenait des idéaux anarchistes et communistes en vogue de l'autre côté de l'Atlantique. Ces travailleurs étaient à l'avant-garde de la lutte internationale pour la journée de travail de huit heures. Leur mouvement rencontra évidemment une répression féroce. En 1886, les principaux leaders furent condamnés à mort par pendaison à Chicago pour leur activisme en faveur de la journée de huit heures. Les protestations du monde entier ne suffirent pas à sauver les « Martyrs de Chicago » et leur exécution fut à l'origine de la création du 1er mai, en tant que Journée internationale des travailleurs.

Au 20e siècle, il y eut plusieurs tentatives pour contrôler l'immigration. En 1921, le Emergency Quota Act donne la priorité aux descendants d'immigrants européens. Plus tard, le Immigration Act de 1924 ainsi que le National Origins Formula de 1929 excluent les immigrants asiatiques, mais ouvrent la porte aux travailleurs d'Amérique du Sud. Le Immigration and Nationality Act de 1952 entrouvre une porte à l'immigration asiatique, mais donne au gouvernement le droit de déporter les immigrants illégaux, suspectés d'avoir des idées communistes. En 1965, une autre loi importante supprime les quotas basés sur la nationalité d'origine et donne une préférence aux immigrants qui possèdent de la famille aux États-Unis. Cependant, pour la première fois dans l'histoire américaine, l'immigration en provenance du Mexique est restreinte.

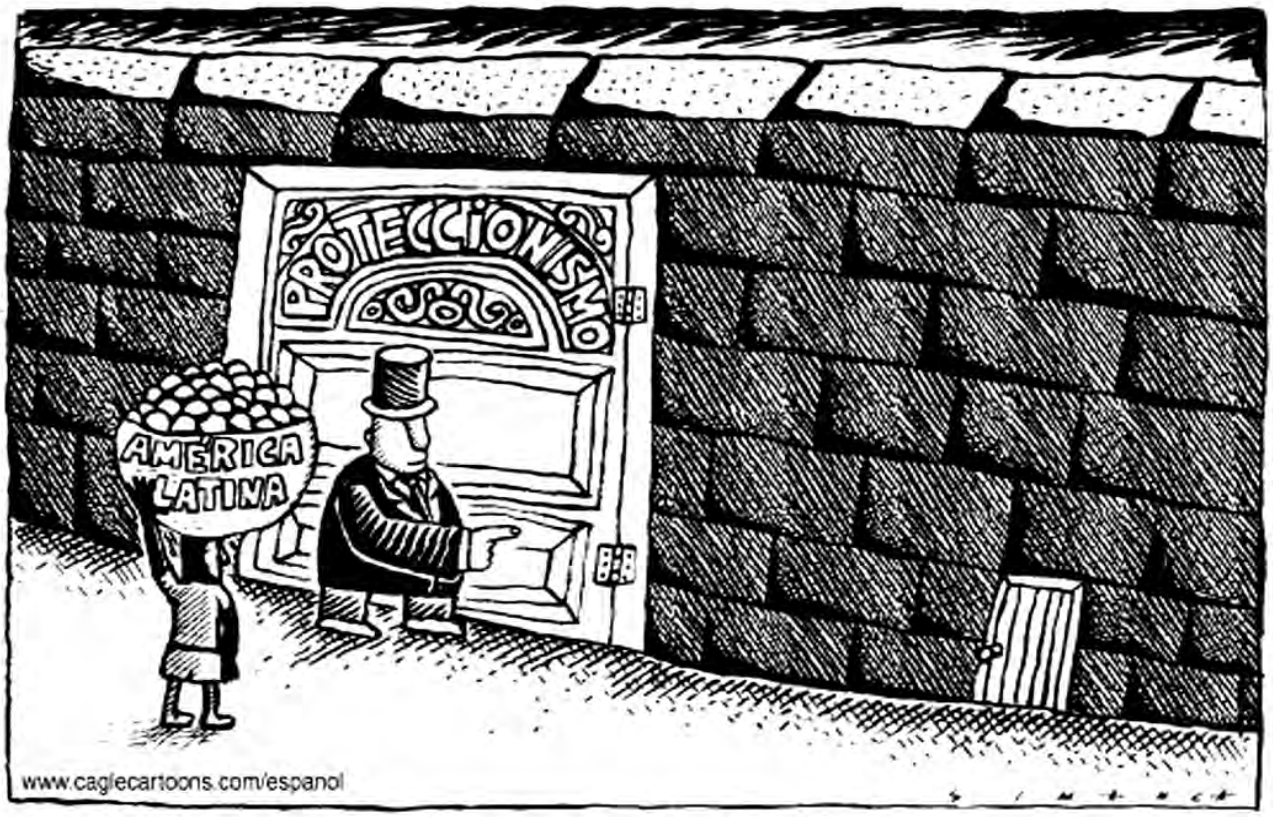

En 1986, le président républicain Ronald Reagan signe le Immigration Reform and Control Act qui garantit l'amnistie aux immigrants sans papiers qui sont arrivés aux États-Unis avant 1982. D'autre part, il est maintenant considéré comme un crime le fait de cacher des immigrants sans papiers qui n'ont pas bénéficié de l'amnistie. C'est ainsi qu'a commencé l'ère de la criminalisation des travailleurs immigrants. Rendre l'immigration criminelle a éventuellement conduit à militariser la frontière entre les États-Unis et le Mexique avec l'opération « Hold the Line» . Depuis le début de cette opération en 1993, 4000 personnes sont mortes alors qu'elles tentaient d'entrer aux États-Unis.

En 1996, le président démocrate Bill Clinton, signe le Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsability Act, qui augmente les peines contre les travailleurs qui ont immigré sans autorisation et qui multiplie de façon significative le nombre de patrouilles armées sur la frontière mexicaine. En 1997, Bill Clinton envoie des Marines sur la frontière et un jeune Américain de 17 ans, Ezéquiel Hernandez, est tué alors qu'il gardait ses moutons. Tous ces développements encouragent ainsi les politiciens et les médias à soutenir les groupes de vigiles civiles, surnommés « Minutemen» , qui se sont armés eux-mêmes pour faire des patrouilles le long de la frontière, créant encore plus de risques pour les immigrants qui essaient de trouver du travail au nord du Rio Bravo.

Présentement, il y a entre 12 et 15 millions de travailleurs immigrés sans papiers aux États-Unis. Globalement, il y a au moins 200 millions de travailleurs qui oeuvrent légalement ou illégalement en dehors de leurs pays d'origine.

Cette énorme force de travail mobile est, en très grande partie, le résultat des politiques des pays riches qui contribuent à appauvrir les parties du monde les plus pauvres. Les politiques d'ajustement du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, qui entraînent les pays en voie de développement à contracter des dettes de plus en plus oppressantes, sont une des causes de la pauvreté introduite par les pays du Nord, quand bien même ils excluent les fonds destinés à la santé et à l'éducation du service de la dette. Vient ensuite le courant qui pousse à l'ouverture des marchés, qui a comme résultat d'ouvrir les frontières des pays les plus pauvres aux produits des multinationales étrangères, ce qui inclut massivement les produits agricoles subventionnés. Libéraliser les échanges commerciaux entre des concurrents inégaux tue les industries naissantes dans les pays pauvres et cause un préjudice irréparable aux entreprises bien établies, tout comme au commerce des petits fermiers.

Les deux principaux pôles d'attraction pour les travailleurs qui veulent émigrer, l'Union Européenne et les États-Unis, ont longtemps bien accueilli la main-d'oeuvre étrangère bon marché, mais seulement quand le niveau général du chômage était relativement bas ou quand les Européens et les Américains refusaient les bas salaires et les mauvaises conditions de travail qui caractérisent les travaux agricoles (ramassage des fruits) et certains postes dans les services

et les usines (nettoyage, emballage de la viande). Dans presque tous les exemples, cependant, et sans regarder les bénéfices que les employeurs tirent d'eux, les travailleurs immigrés sont des victimes, de plus en plus considérés comme des criminels de surcroît. Ils retrouvent dans les pays où ils arrivent la souffrance qu'ils avaient fui à l'origine.

La raison d'être des lois répressives et des expulsions qui ont eu lieu dans plusieurs pays occidentaux n'est pas d'expulser tous les travailleurs sans papiers, mais plutôt de garder une partie importante d'entre eux parmi les moins protégés et les plus vulnérables à l'exploitation, ce qui sert à diviser et à affaiblir la solidarité entre tous les travailleurs. Les mafias, qui se sont formées pour transporter les gens sur de longues distances, sont parmi les premières à exploiter ceux qui cherchent du travail en dehors de leur pays. Les travailleurs africains qui émigrent en Europe font remarquer que, contrairement à l'époque du colonialisme, « de nos jours les esclaves doivent payer pour leur propre transport ».

Récemment, nous avons vu des milliers d'Africains et de Latino-Américains risquer leur vie et même mourir en voulant aller chercher du travail en Europe et aux États-Unis. Au même moment, les pays les plus riches essayent de rejeter les immigrants par tous les moyens possibles. Ce que les pays industrialisés ne font pas, par contre, c'est de changer leur politique de libre-échange et d'aide internationale, politiques qui continuent à anéantir les économies les moins développées. Les mouvements des travailleurs ont besoin d'étudier ces liens pour mieux comprendre et lutter contre les forces du capitalisme international qui, de façon souterraine, empêchent les travailleurs aux quatre coins du monde d'avoir une vie décente. De nos jours, les immigrants constituent une grande part de la classe ouvrière dans le monde. C'est la raison pour laquelle les organisations de travailleurs et les mouvements de défense et protection des travailleurs et des droits des travailleurs émigrés doivent aussi être internationaux.

L'unité internationale des travailleurs et des travailleurs immigrés est la seule solution

Un trop grand nombre de travailleurs pauvres qui cherchent désespérément du travail pour survivre doivent émigrer. Heureusement, on peut déjà constater qu'il y a eu quelques efforts dans cette direction. Il y a eu, par exemple, la troisième Journée européenne transnationale d'action contre le contrôle de l'immigration, le 7 octobre 2006, une date choisie pour commémorer la brutale répression des Africains qui essayaient d'entrer dans les territoires espagnols nord-africains de Ceuta et Mellila. Des actions internationales comme celles-ci constituent des formes importantes de mobilisation vers l'internationalisation de la lutte pour les droits des émigrés.

Aux États-Unis, le 1er mai 2006, des millions de travailleurs émigrés, leurs familles, leurs amis et leurs supporteurs ont marché dans les rues lors une grève d'une journée. Cette manifestation massive de colère et de solidarité avait été provoquée, en grande partie, par la loi HR4437 extrêmement répressive contre l'immigration, qui avait été approuvée précédemment par le Congrès américain. À Mexico des milliers de travailleurs défilèrent aussi en solidarité avec leurs confrères et consoeurs qui vivent aux États-Unis sans statut légal. Les politiciens se réunirent pour trouver un compromis. Peu de temps après, le HR4437 fut aboli.

Ce mouvement pour les droits des immigrants aux États-Unis, bien qu'il soit extrêmement important et qu'il remporte un certain succès, n'a pas encore élargi son analyse ou son action en dehors des frontières américaines. Il y a 200 millions de travailleurs émigrés dans le monde qui souffrent d'exploitation et de l'attitude qui « criminalise» leur situation. Il est important de comprendre que cette migration massive est une conséquence mondiale du capitalisme global et, pour cette raison, la lutte pour les droits des immigrants doit aussi devenir de plus en plus globale.

*Ce document a été préparé par la délégation de Boston au Forum social mondial (FSM) pour être discuté au FSM-Nairobi, le 22 janvier 2007, mais il peut être distribué et servir de base de discussion ailleurs.

Pour lire la version intégrale du document, incluant une proposition plus complète quant à des pistes d'actions ainsi que des versions traduites vers différentes langues, veuillez consulter : www.lfsc.org/wfs/

Pour plus d'informations : wsf@lfsc.org

www.newstart.com

SolidaRed

Réseau d'actions urgentes et d'actualités alternatives

JANVIER 2007 - PÉTROLE EN COLOMBIE :

Le gouvernement colombien a autorisé en février 2006 l'implantation d'un projet pétrolier en territoire autochtone U'wa, situé entre les départements de Arauca, Santander, Norte de Santander et Boyacá. Le projet est géré par Ecopetrol, une minière colombienne, ainsi que les multinationales OXY et REPSOL YPF et fait face à une grande opposition de la part des U'wa depuis plus de 15 ans.

Ce peuple autochtone refuse catégoriquement tout projet d'exploitation pétrolière sur son territoire. Pour eux, le pétrole représente le sang de la terre mère et fait partie intégrante de leur monde matériel et spirituel; l'extraction de cette substance sacrée affecterait profondément leur spiritualité et cosmovision.

En plus des conséquences culturelles, les U'wa dénoncent les impacts environnementaux du projet et expliquent qu'il contreviendrait à leur droit à la vie et à un environnement sain, tels que prescrits par la constitution colombienne.

Des lettres de pression ont été envoyées par le CCDHAL ainsi que par des membres de la SolidaRed aux autorités colombiennes, dont au président Uribe Vélez, afin d'appuyer le refus des U'wa de permettre tout développement pétrolier sur leur territoire et pour dénoncer les conséquences de tels projets sur leurs communautés. Nous sommes toujours en attente d'une réponse écrite du gouvernement colombien à ce sujet.

Pour recevoir des actions urgentes similaires et participer à nos campagnes de lettres, abonnez-vous au bulletin SolidaRed en nous écrivant à **solidared@ccdhal.com** .

DÉCEMBRE 2006 - UNE ,MINIÈRE CANADIENNE EN ÉQUATEUR

En 2004, la minière canadienne Ascendant Copper, enregistrée en Colombie-Britannique, achète près de 5 000 hectares des terres de la Vallée d'Intag, située dans le Canton de Cotacachi (Province d'Imbabura, Équateur), malgré la reconnaissance de celui-ci en tant que « Canton écologique » en 2000 grâce à une ordonnance municipale interdisant toute activité minière dans cette zone protégée.

Une première étude d'impacts environnementaux, menée par la « Japanese Metals & Minerals Agency » en 1995 avait révélé que les activités minières auraient des impacts sérieux dans la région : déforestation massive, désertification, changement du climat local, déplacement de plus de cent familles, contamination des cours d'eau, etc.

En décembre 2005, 70 habitantEs de Cotacachi mettent le feu au campement d'exploration de la compagnie, afin de forcer son départ et de redistribuer les terres qu'elle détient aux paysanNEs sans terre de la région. Comme suite à cet événement, des chars blindés de la compagnie patrouillent la région et des hélicoptères de l'armée survolent la zone de conflit.

En décembre 2006 se produit une nouvelle incursion violente dans les communautés d'Intag menée par des paramilitaires engagés par Ascendant, plusieurs d'entre eux faisant usage de mitraillettes, pistolets et gaz lacrymogènes.

Comme suite à notre campagne de lettres dénonçant ces nouvelles attaques, le CCDHAL a reçu une réponse du ministère fiscal général de l'Équateur, expliquant qu'ils enquêteront sur les dommages subis à l'antenne de la radio communautaire d'Intag … Nous allons bien sûr leur répondre en exigeant que soit menée plutôt une enquête sur les gens de la communauté qui ont été blessés et sur la milice privée qui a orchestré ces attaques.

HAY UN PAÍS

Hay un país oblicuo entre los tiempos
un territorio aviscerado ahí
con su miseria, su candor, sus lagos
sus alambradas de púas
sus lluvias
su silencio

Hay una patria
no por exacta, precisa o limitada
una insistencia adherida a los insomnios
un sueño extenso a veces pesadilla

Hay un país así
aquí en mis brazos
lleno de aire, de ensueño y de montañas
lleno de besos reales y supuestos

Hay un país así pleno de sangre
y de lava fluyendo hasta el hastío

Hay un país así que mana en el presente
y que edifica siempre su futuro

Hay una patria grande semimuerta
o que hiberna o que espera o se hace tonta
un corazón perdido en el silencio

Hay un país al que no sé dónde algunos
le encontraron grosor de pulgarcito
si es tan inmenso en su raíz y ramas

Hay una patria larga donde es tiempo
de darles cuerda y alma a los latidos.

Arturo Mariani Valera

Abonnement au Caminando

Je m' abonne au Caminando

☐ **Abonnement individuel : 4 numéros pour 20 $**
☐ **Abonnement organisationnel : 4 números pour 27 $**

Nom:

Organisme (si nécessaire) :

Tel :

Courriel :

Adresse :

Ville : **Code postal :**

Province :

☐ **Je désire soutenir la revue en faisant un don de: (reçu de charité émis pour tout don de 15 $ ou plus)**

☐ **Je désire devenir menbre du CCDHAL (5 $).**

Veullez nous faire parvenir votre paiment accompagné de ce talon au:

Comité chrétien pour les drotis humains en Amérique latine (CCDHAL).
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
Téléphone : (514) 387-2541 postes 238 ou 262

Étant donné l'irrégularité de publication du Caminando depuis quelque temps, nous ne pouvons vous offrir un abonnement annuel, c'est-à-dire 4 numéros par année. Cependant, nous nous engageons à vous envoyer 4 numéros consécutifs, dans l'espace d'un an ou plus.

Pour toute information ou suggestion, n'hésitez pas à nous écrire un courriel à : caminando@ccdhal.com

SolidaRed

La SolidaRed est le réseau d'actions urgentes et d'actualités alternatives du CCDHAL. Sa mission consiste, d'une part, à venir en appui avec les communautés du Sud et du Nord, entre autres, en dénonçant les situations d'injustice où des violations de droits humains sont commises; d'autre part, à informer le public d'enjeux souvent peu ou pas médiatisés dans les médias occidentaux.

Cette année, la SolidaRed mettra en lumière les cas de communautés dont le territoire est menacé par des activités commerciales exogènes, particulièrement parvenant d'entreprises canadiennes (ex. exploitation minière, pétrolière, forestière ; développement touristique, projets d'infrastructure, etc.), projets qui engendrent, entre autres, des impacts sociaux et dommages environnementaux considérables, en particulier sur les terres agricoles, les sources d'eau et la santé publique.

Impliquez-vous dans la SolidaRed!

e Signez et envoyez des lettres de pression aux autorités pour dénoncer des situations de violations aux droits humains survenant chez des communautés du Sud ou du Nord.

e Consultez nos articles d'actualité ou d'analyse ainsi que les rapports de terrain provenant de sources alternatives.

e Collaborez avec l'équipe de la SolidaRed, à travers la rédaction d'actions urgentes, la recherche d'articles, la corection de textes ou la traduction (de l'espagnol ou l'anglais vers le français).

Pour vous abonner au Bulletin SolidaRed (afin de recevoir les plus récents articles d'actualité, ainsi que les dernières actions urgentes) et pour collaborer avec l'équipe, écrivez-nous à solidared@ccdhal.com. Visitez aussi notre site web au www.ccdhal.org.

Caravane 2007

Afin de bâtir sur les assises de l'année dernière, la campagne 2007 visera bien sûr à poursuivre la sensibilisation du public québécois aux enjeux liés au territoire et ses conséquences pour les droits humains, mais surtout à offrir des pistes d'engagement concrètes, notamment par l'entremise de notre réseau d'actions urgentes, la SolidaRed. Une tournée régionale de sensibilisation alliant les arts et l'engagement aura lieu au mois de mars 2007 dans plusieurs villes du Québec et nous sommes à la recherche active de collaborateurs en région ou à Montréal. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

En tant qu'individu, plusieurs types d'implication s'offrent à vous :

p Faites partie du comité organisateur de la campagne (CoCa), qui se chargera, entre autres, des événements publics, de la promotion en régions et des médias.

p Organisez une activité publique (ex : rencontre avec des organisations syndicales, communautaires, membres des communautés autochtones, des étudiant-es, travailleur-euses, etc.) dans votre région lors du passage de la Caravane.

p Les possibilités d'implication sont pratiquement infinies, quelques exemples : illustration, informatique, traduction, capsules radio, recherche d'invité-es et participant-es, musique, théâtre, diffusion d'information, aide ponctuelle lors d'événements…

Appelez-nous au 514-387-2541 p.238, écrivez à campagne@ccdhal.com ou consultez www.ccdhal.org pour plus d'informations.

Caravane solidaire 2007

15 mars - 31 mars

Ottawa / Gatineau
Val d´or
Trois - Rivières

Victoriaville
Saguenay

Québec
Montréal

Sherbrooke
Rimouski

Mobilisations pour le respect des droits, des territoires et pouvoir collectif du Sud au Nord.

Une autochtone de l'Équateur parlera de la lutte de sa communauté contre une entreprise minière canadienne.

Documentaires, Conférence et plus encore.

Une initiative du Comité pour les droits humains en Amérique latine avec la collaboration de nombreux groupes à travers le Québec.

Info: www.ccdhal.org Tel. : 514 - 387 2541 poste 238

Conception graphique: César Caceres R. - info@actioncreative.org